

# Avis public



## DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS est par la présente donné qu'à sa séance ordinaire du 5 août 2019, à 19 h, en la salle du conseil, 1800, boulevard Saint-Joseph, Lachine, le conseil d'arrondissement statuera sur une demande de dérogation mineure au *Règlement sur le zonage* (2710) pour l'immeuble situé au 165-171, 9<sup>e</sup> Avenue, sur le lot portant le numéro 1 705 138 du cadastre du Québec.

Cette dérogation a pour effet de permettre, pour un bâtiment résidentiel, l'installation d'un escalier extérieur dans la cour latérale à l'intérieur de la marge prescrite, et ce, bien que le Règlement prévoit qu'un escalier est autorisé en cour latérale à la condition de respecter la marge de recul et qu'il s'agisse d'une issue exigée.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande au cours de la séance.

Fait à Montréal, arrondissement de Lachine, ce 19 juillet 2019.

Mathieu Legault  
Secrétaire d'arrondissement